



Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

- Secrétariat Général
- Pollutions diffuses
- Commission Locale de l'Eau
- Inondations

2016-01

ARRETE

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions,
VU le Décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics et notamment l'article 133 concernant la publication annuelle de la liste des marchés et de leurs attributaires,
VU l'Arrêté du 21 juillet 2011,

ARRETE

Article 1 : La liste des marchés publics conclus en 2015 est définie comme suit:

MARCHES DE SERVICES

MARCHES DE 15 000 à 89 999,99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES			
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Etude de faisabilité pour réduire la vulnérabilité aux inondations de la commune de Montjean	12/11/2015	ARCADIS	44817

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Fait à SEGRE, le 1^{er} mars 2016

LE PRESIDENT,
Gilles GRIMAUD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-255301301-20160301-A2016-01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2016

